

RETRAITES : MACRON ET LE 1^{ER} MINISTRE VEULENT TOUT CASSER

Après 18 mois de pseudo concertation, où en est la réforme des retraites ? Le Premier Ministre Philippe s'est exprimé le 12 juin. A partir des citations les plus importantes concernant les retraites, chacun constatera qu'aucune revendication de la CGT n'a reçu le commencement d'une réponse, mais que le projet de Macron est bien la destruction méthodique du système basé sur les droits et la solidarité.

- « **Mise en place d'un système universel de retraites** ».

C'est la confirmation du projet du candidat Macron de « retraite par points », rappelé depuis 1 an et demi par Delevoye, le *Monsieur-retraites* de Macron.

Le Régime universel par points = fin du calcul de la pension sur le salaire des 25 meilleures années (dans le privé ou des 6 derniers mois (dans la fonction publique).

C'est l'annonce d'un calcul sur la totalité de la carrière qui tirera toutes les pensions vers le bas. Le montant de la valeur du point ne pourra être connu à l'avance, et pourra diminuer si l'espérance de vie augmente.

C'est la possibilité à tout moment de baisser la valeur du point comme cela s'est produit en Suède (- 30%).

**LA RETRAITE
PAR POINT, C'EST
L'INDIVIDUALISATION
TOTALE**

Comme l'avait expliqué Fillon ex 1^{er} Ministre : « Le système par points, en réalité, permet une chose qu'aucun homme politique n'avoue : baisser chaque année la valeur des points et diminuer le niveau des pensions » (déclaration en 2016 devant les patrons).

Aujourd'hui 14,9 millions de retraités (sur 16,1 millions) bénéficient de mesures de solidarité destinées à compenser les inégalités :

- Majorité de durée d'assurance pour les femmes.
- Prise en compte des trimestres de maladie, de maternité, de chômage.
 - Pensions de réversion en cas de décès de l'un des conjoints.
 - Départ anticipé en cas de carrière longue, d'invalidité...
 - Majoration de pension pour les parents de 3 enfants.
 - Minimum garanti en cas de salaires trop faibles (4,8 millions de salariés, dont 60% de femmes en perçoivent tellement les salaires sont lamentables).

Toutes ces mesures qui représentent 16% des pensions disparaissent dans le système à points. Et impossible de savoir après 18 mois de « concertation » si elles seront remplacées et par quoi.

- « **Cela signifie la fin des régimes spéciaux** ».

Le 1^{er} Ministre annonce la destruction du régime des énergéticiens, du Code des pensions civiles et militaires, de la CNRACL, de la caisse des cheminots... et de toutes les conquêtes qui y sont inscrites : calcul de la pension sur les derniers salaires, mesures collectives sur la pénibilité...

Ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement nous fait le coup de « privilèges » des salariés du secteur public et des fonctionnaires ! Ce n'est pas la première fois qu'on essaie de dresser les uns contre les autres les salariés du public et du privé. A chaque fois cela a débouché sur des reculs pour TOUS.



En s'attaquant aux statuts, le gouvernement veut accélérer la remise en cause des services publics. Comment ne pas voir le lien entre la suppression du régime de retraite des cheminots et la privatisation de la SNCF avec ses conséquences désastreuses sur le service public ?

- **« nous devons travailler plus longtemps... Nous maintiendrons la possibilité d'un départ à 62 ans, mais nous définirons un âge d'équilibre et des incitations à travailler plus longtemps ».**

Ainsi le gouvernement veut fixer un « âge pivot » (autour de 64 ans dans un premier temps). Celui qui partira à 63 ans aura 10% de décote, à 62 ans 20% de décote...

Le « choix » dont parle le 1^{er} Ministre c'est : Soit une retraite de misère, soit une retraite où le salarié est cassé moralement et physiquement.



**PAS TOUCHE
A NOS
RETRAITES**

«la CGT s'engage à combattre le projet gouvernemental Delevoye de système universel de retraites à points et défend le maintien et l'amélioration des 42 régimes de retraites existants» (déclaration du 52^{ème} congrès de la CGT)

L'Union départementale CGT 76, par ce premier tract, informe tous les salariés des mauvais coups que Macron et le 1^{er} Ministre, avec l'appui total du MEDEF, préparent contre les salariés. Discutez avec vos délégués CGT sur ce qui se prépare, n'hésitez pas à vous rendre dans les locaux syndicaux pour avoir des précisions.

Ensemble nous pouvons démasquer l'enfumage et les mensonges du 1^{er} Ministre qui parle de justice fiscale et maintient la suppression de l'ISF.

Nous pouvons démasquer l'entourloupe de Macron et du 1^{er} Ministre invoquant « l'égalité » pour casser les retraites et imposer le système universel par points. Il s'agit en réalité d'égalité pour ramener tout le monde à la misère en cassant tous les acquis sociaux.

S'informer, discuter avec les délégués CGT, c'est préparer le rapport de force pour bloquer cette casse.

NON

AU RÉGIME UNIVERSEL DE RETRAITE PAR POINTS

A TOUTE MESURE VISANT A RETARDER L'AGE DE DÉPART

OUI

AU RÉGIME PAR RÉPARTITION SOLIDAIRE ET INTERGENERATIONNEL

MAINTIEN DES 42 RÉGIMES DE RETRAITES

AUCUNE PENSION INFÉRIEURE AU SMIC

MAINTIEN DE TOUTE MESURE PLUS FAVORABLE ET DE TOUS LES ACQUIS

A LA RETRAITE A 60 ANS, AVEC UNE PENSION EQUIVALENTE A 75% DU REVENU D'ACTIVITE